

## PARTAGER LA MUSIQUE

Par essence même, la musique s'écoute et se partage. C'est pourquoi, il est proposé aux élèves, tout au long de l'année, de multiples manifestations auxquelles ils sont invités à se produire, en solo ou en ensemble.

Les **Moments Musicaux** ont lieu à l'hôpital, la maison de retraite, la crèche, au centre périscolaire et à la médiathèque. Une occasion de prendre de l'assurance pour jouer en public dans une ambiance détendue et conviviale...

Le **Concert des Professeurs** est une occasion privilégiée de découvrir les talents d'interprètes des enseignants (chaque année, le dernier dimanche de janvier).

Le **Concert des Ensembles** permet aux pratiques collectives de l'École de Musique (ensembles, ateliers, chœurs, orchestres...) de présenter leur répertoire le dernier SAMEDI du mois de mars (et non plus le dimanche, à partir de cette année)

L'École de Musique possède un **Département Musiques Actuelles** particulièrement dynamique, qui propose une année sur deux son festival, le **Barr'Ouf**, permettant aux groupes de se produire sur une grande scène.

Les **Rendez-vous au Jardin** : une douzaine d'ensembles de l'École de Musique participe chaque année à cette manifestation nationale, une occasion de jouer dans un cadre bucolique ! (chaque année le 1er week-end de juin).

En alternance une année sur deux, le **Tremplin Jeunes Talents** (sous forme de concours) et le **Concert Jeunes Talents** permettent aux élèves volontaires et les plus motivés de partager leur passion de la musique.

Tout au long de l'année, de nombreuses occasions permettent aux élèves et ensembles volontaires de se produire en public : **festivités de l'avent, projets en lien avec la médiathèque, fête de la musique, etc.**

### À NE PAS MANQUER

**Portes Ouvertes à l'École de Musique**  
**Dimanche 28 juin 2026 - 10h > 17h**

Début des cours :  
**Lundi 14 septembre 2026**

Afin de nous permettre d'organiser au mieux la rentrée, nous vous invitons à effectuer les inscriptions et réinscriptions au plus tôt, de préférence avant la fin du mois d'août.

Aux enfants indécis pour le choix d'un instrument, l'École de Musique propose une rencontre sur rendez-vous, qui permet d'affiner leurs attirances, suivie éventuellement d'une séance de découverte d'un ou plusieurs instruments.



# ÉCOLE DE MUSIQUE

Année 2026-2027



Créa : Atelier Nuageusage - Adaptation : Ville de Barr - Crédit photo : Ville de Barr / Adobe Stock / École de Musique de Barr

### INFORMATIONS PRATIQUES

**École de Musique de Barr**  
7 Chemin du Buhl • 67140 Barr  
Tél. : 06 10 36 10 04 - 03 88 08 19 52  
Mail : [ecoledemusique@barr.fr](mailto:ecoledemusique@barr.fr)  
Contact : Aurélie VALDIVIA, directrice

### BULLETIN D'INSCRIPTION

[www.barr.fr](http://www.barr.fr)

## LE PLAISIR D'APPRENDRE, JOUER ET PARTAGER

Avec la bienveillance et la qualité de la relation pédagogique au cœur de son enseignement, l'École de Musique Municipale de Barr, soutenue par la Collectivité Européenne d'Alsace, dispense une formation musicale à 350 élèves.

Elle permet de découvrir une très grande palette d'instruments, de nombreux cours collectifs et des pratiques collectives particulièrement riches et variées répondant à tous les goûts musicaux.

Mille et une façons de prendre goût à la découverte musicale grâce à nos 25 professeurs qualifiés.

Ce sont autant de portes qui s'ouvrent à tous, et autant d'occasions de jouer ensemble en créant du lien et en partageant cet enrichissement culturel et humain.



## DES COURS INDIVIDUELS D'INSTRUMENT

Pour enfants et adultes, en cours particuliers d'une demi-heure, 45 minutes ou une heure par semaine.



### INSTRUMENTS ENSEIGNÉS

#### CHANT

#### CORDES :

Violon  
Alto  
Violoncelle  
Contrebasse à cordes  
Harpe  
Guitare classique  
Guitare rock et accompagnement  
Ukulélé  
Guitare basse

#### CUIVRES :

Trompette  
Cor  
Trombone  
Baryton  
Tuba

#### BOIS :

Flûte traversière  
Flûte à bec  
Hautbois  
Cor Anglais  
Clarinette  
Clarinette basse  
Basson  
Saxophone

#### CLAVIERS :

Piano  
Piano Jazz  
Orgue liturgique

#### ACCORDÉON

PERCUSSIONS :  
Batterie, djembé  
Cajon, percussions d'orchestre

### INSCRIPTION EN COURS INSTRUMENTAL INDIVIDUEL

(donnant droit à la gratuité aux cours collectifs)

| DURÉE<br>HEBDOMADAIRE | TARIF TRIMESTRIEL |                   |
|-----------------------|-------------------|-------------------|
|                       | HABITANT COMMUNE  | EXTERNE           |
| 30 MIN<br>-50%        | 170 €<br>85 €     | 206 €<br>103 €    |
| 45 MIN<br>-50%        | 223 €<br>111,50 € | 267 €<br>133,50 € |
| 60 MIN<br>-50%        | 273 €<br>136,50 € | 322 €<br>161 €    |

### INSCRIPTION EN COURS COLLECTIFS SEULS

(sans inscription à un cours individuel instrumental)

| DURÉE<br>HEBDOMADAIRE                    | TARIF TRIMESTRIEL |              |
|--|-------------------|--------------|
|  | HABITANT COMMUNE  | EXTERNE      |
| INITIATION, FORMATION MUSICALE<br>60 MIN | 68 €              | 81 €         |
| ÉVEIL MUSICAL<br>30 MIN<br>45 MIN        | 39 €<br>54 €      | 48 €<br>65 € |

### PRATIQUES COLLECTIVES

(sans inscription à un cours individuel instrumental)

|                               |         |
|-------------------------------|---------|
| ENSEMBLES, ORCHESTRES, CHŒURS | gratuit |
|-------------------------------|---------|

## DES PRATIQUES COLLECTIVES

- Chœurs d'enfants, d'adolescents, d'adultes
- Orchestre de chambre
- Mini-sympho (Petites Harmonies et Petites Cordes réunies)
- Atelier Musiques du Monde
- Ensemble de musiques des Pays de l'Est
- Ensemble de cuivres
- Atelier Jazz
- Ateliers de Musiques Actuelles
- Atelier musique en famille
- Ensemble de harpes
- Ensemble de clarinettes
- Ensemble de flûtes à bec
- Ensemble de flûtes traversières
- Ensemble de djembés



... pour vivre la joie de partager la musique en groupe !

Les pratiques collectives font partie intégrante du forfait et il est possible de s'inscrire en pratique collective seule. Les pratiques collectives sont également accessibles gratuitement (inscription obligatoire) à tout musicien extérieur désireux de pratiquer la musique en ensemble.

Toute inscription en instrument permet d'accéder à 1h de cours de Formation Musicale et à une ou plusieurs pratiques collectives. L'engagement est annuel, tout trimestre entamé est dû, un désistement en cours d'année devra faire l'objet d'une demande auprès de la direction de l'école.

- Une réduction de 50% dès la 2ème inscription en instrument et les inscriptions suivantes au sein d'une même famille, y compris les inscriptions multiples de la même personne.

## DES COURS COLLECTIFS

L'éveil musical (pour les enfants de maternelle, à partir de 3 ans) et l'initiation musicale (CP) : 30, 45 minutes ou 1h par semaine pour découvrir la musique par le jeu, les rythmes, les chants...

Les cours de Formation Musicale (à partir de 7 ans) : il s'agit de l'approche moderne du «solfège», pour trouver ses repères dans le langage de la musique, un complément essentiel au cours d'instrument.

### CRÉATION D'UN CURSUS SPÉCIALISÉ POUR LES ENFANTS À PROFILS ATYPIQUES (Troubles DYS et TDAH)

#### MAIS AUSSI !

- Cours de composition / Écriture musicale en groupe ou individuel
- Cours d'initiation à la direction d'orchestre et à la direction de chœur
- Cours de MAO (Musique Assistée par Ordinateur)
- Cours individuels d'improvisation

L'École de Musique propose deux voies d'apprentissage :

- 1 : Apprentissage libre : en complément du cours d'instrument, le cours collectif et pratique(s) collective(s) sont vivement recommandés
- 2 : Cours diplômant : en complément du cours d'instrument, le cours collectif et pratique(s) collective(s) sont obligatoires

Renseignements : 06 10 36 10 04  
ou [www.barr.fr/loisirs/ecole-de-musique](http://www.barr.fr/loisirs/ecole-de-musique)



- Une réduction de 50% est allouée aux membres actifs de l'Harmonie Municipale, de l'Orchestre de chambre et du Mini-sympho.

Les réductions ne sont pas cumulables pour un même inscrit et les cours collectifs seuls ne peuvent pas donner lieu à une réduction.

Les réductions au sein d'une même famille ne pourront être allouées qu'à la condition qu'une des inscriptions soit à plein tarif, sauf pour les élèves membres de l'Harmonie Municipale. Les pratiques collectives sont accessibles gratuitement, mais l'inscription est obligatoire pour des raisons administratives.